

Entre exploitation et famille : les cheffes d'exploitation agricoles en Suisse

Une enquête budget-temps

Juin 2015

Sommaire

Problématique	2
Enquête budget-temps	2
Caractéristiques des exploitations	3
Caractéristiques des cheffes d'exploitation	4
Résultats	5
Conclusion	7
Remerciements	8
Bibliographie	8



Photos: Gabriela Brändle, Agroscope

Les cheffes d'exploitation agricoles ne travaillent pas seulement dans l'exploitation, mais se chargent également de la majeure partie du travail du ménage et de la famille: Irma Götsch du domaine Waidhof.

Autrices

Ruth Rossier et Linda Reissig

Dans les exploitations familiales paysannes en Suisse, le volume de travail des cheffes d'exploitation agricoles représente en moyenne 60 heures par semaine. Tel est le résultat d'un relevé du budget-temps réalisé en 2011 auprès de 50 cheffes d'exploitation. Elles investissent environ un tiers de leur temps dans l'exploitation et l'administration. Les activités proches de l'agriculture et les activités extra-agricoles occupent dix pourcents de leur temps. Enfin, elles consacrent une bonne moitié de leur temps au ménage et à la famille. C'est bien là la grande différence entre les hommes et femmes chefs d'exploitations.

Avec 64 heures par semaine, les chefs d'exploitation ont certes une charge de travail similaire que celle des cheffes d'exploitation. Toutefois, ils investissent plus des trois quarts de leur temps de travail

rien que dans l'exploitation. Cela dépend en partie du type et de la taille de l'exploitation: les cheffes d'exploitation gèrent plus fréquemment des exploitations à temps partiel d'une surface réduite et pratiquent rarement la production laitière. Mais surtout les cheffes d'exploitation consacrent beaucoup plus de temps au ménage et à la famille. La répartition des rôles entre hommes et femmes ne change donc pas sur le fond: tandis que les chefs d'exploitation bénéficient d'un soutien important pour le ménage et le domaine agricole de la part de leurs partenaires, les paysannes, l'aide que les cheffes d'exploitation reçoivent de leurs partenaires se limite principalement au domaine agricole. Par conséquent, la charge familiale des cheffes d'exploitation est lourde, surtout lorsque les enfants sont petits.



Problématique

Les femmes cheffes d'exploitation agricoles forment une petite minorité en Suisse. Sur un total de 164067 personnes employées dans l'agriculture, on compte 54903 hommes chefs d'exploitation contre seulement 2734 femmes (4,7 %; OFAG 2012). Dans l'agriculture autrichienne en revanche, les femmes cheffes d'exploitation jouent un rôle significatif dans les exploitations agricoles où le pourcentage de femmes est nettement plus élevé qu'en Suisse, avec environ 40 % (Oedl-Wieser et Wiesinger 2010). Selon la même étude, cette situation est due notamment à une longue tradition d'agriculture à temps partiel en Autriche et à la «dé-traditionalisation» des exploitations familiales paysannes. En Suisse, en 2011, l'année des relevés, 67 % des chefs d'exploitation gèrent des domaines à plein temps, mais seulement 35 % des cheffes d'exploitation (USP 2013). Par conséquent, en Suisse aussi, la majorité des femmes gèrent des exploitations à temps partiel, alors que contrairement à l'Autriche, ce sont les exploitations à plein temps qui dominent en Suisse.

Il est probable qu'outre le modèle patrilinéaire qui reste dominant dans la succession des exploitations (Rossier et al. 2007), il existe d'autres raisons qui expliquent pourquoi il y a si peu de cheffes d'exploitation en Suisse. Il n'est pas possible que ce sont uniquement les attentes au sein de la famille par rapport aux enfants et au choix de leur métier qui dissuadent les femmes de diriger ou de conduire elles-mêmes une exploitation agricole. La représentation et la perception de l'agriculture jouent probablement un rôle elles aussi. Les cheffes d'exploitation dépassent certes les limites imposées à leur sexe en s'employant à la production dans l'exploitation, mais peu d'hommes font la démarche inverse pour s'investir davantage dans les travaux ménagers (Contzen 2003; Oedl-Wieser et Wiesinger 2010).

Un autre obstacle pourrait être le fait que la formation professionnelle agricole est orientée vers les spécificités des sexes dans les différentes disciplines. La représentation et la perception des rôles dans l'agriculture reposent sur un modèle largement asymétrique, non seulement dans le travail quotidien, mais aussi dans la formation: d'un côté, l'agriculteur chef d'exploitation et de l'autre, la paysanne, partenaire du chef d'exploitation (Droz et al. 2014). Certes, les femmes ont aussi la possibilité de suivre une formation d'agricultrice et d'obtenir un certificat

fédéral de capacité (CFC), mais peu nombreuses sont celles qui choisissent de s'engager dans cette voie. Inversement la formation de paysannes, resp. de responsable de ménage agricole avec brevet fédéral (BF) est choisie presque exclusivement par des femmes. Dans la formation d'agriculteur/agricultrice, les machines et les technologies jouent un grand rôle et peuvent être un facteur dissuasif, car les femmes ont généralement moins d'expérience en la matière. De plus, les femmes sont souvent isolées dans les écoles d'agriculture et peuvent difficilement échanger avec des collègues de leur sexe.

Le relevé du budget-temps réalisé en 2011 doit permettre de présenter le temps de travail des cheffes d'exploitation agricoles et de leurs partenaires dans les différents domaines d'activités pour les exploitations à plein temps comme pour les exploitations à temps partiel. En outre, la comparaison du budget-temps des chefs d'exploitation, hommes et femmes, peut aider à identifier les obstacles qui pourraient limiter l'accès des femmes à la direction des exploitations.

Enquête budget-temps

L'objectif d'une étude budget-temps est d'enregistrer le temps consacré par une personne à une certaine activité sur une période déterminée. Le budget-temps a été déterminé à l'aide de rapports de travail établis à partir d'une liste d'activités donnée et sur la base du temps de travail relevé certains jours de référence tout au long de l'année. Cinquante cheffes d'exploitation agricoles (et 179 paysannes) ont pris part à l'étude budget-temps de 2011. Le budget-temps des paysannes partenaires de chefs d'exploitation agricoles a déjà été publié (Rossier et Reissig 2014).

Le présent rapport est consacré au budget-temps des cheffes d'exploitation agricoles. La désignation cheff/fe d'exploitation est utilisée dans les statistiques agricoles pour dissocier les personnes qui dirigent une exploitation de celles qui y sont employées, ou qui y travaillent en qualité de membre de la famille. On sait encore peu de choses sur ce groupe de femmes dans l'agriculture. La présente étude a pour but de contribuer à combler ces lacunes.

L'enquête budget-temps 2011 a été conçue en ligne (Software eQuestionnaire), mais permettait également une participation écrite (34 % des cheffes d'exploitation). Pour compléter le relevé temps, un questionnaire remis au début de l'étude a permis de recueillir les données relatives à la famille et à l'exploitation, telles que la taille du domaine ou le nombre de personnes et d'enfants vivant dans le foyer.

L'enquête budget-temps documente le volume de travail moyen consacré par les personnes travaillant dans l'exploitation aux différents secteurs d'activités et activités spécifiques (cf. encadré), sur une période d'un an du 1er janvier au 31 décembre. Tous les huit jours, aux jours de référence fixés, les femmes participant à l'étude remplissaient un rapport de travail pour toutes les personnes de l'exploitation. Les femmes ont été réparties en huit groupes qui ont commencé les enregistrements de manière échelonnée du 1er au 8 janvier 2011. Cette approche a permis de tenir compte des conditions régionales et climatiques et de différents jours de la semaine (p. ex. à cause du travail à temps partiel). Les relevés de temps de travail ont distingué les jours ouvrables (du lundi au samedi) des dimanches et jours

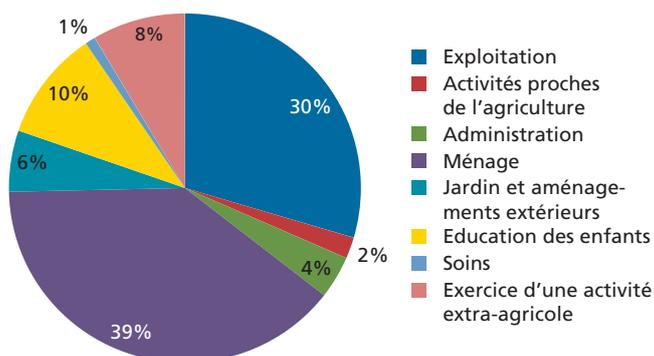


Fig. 1: Parts des différents secteurs d'activités dans le temps de travail moyen de la cheffe d'exploitation par semaine (total 60,3 heures)

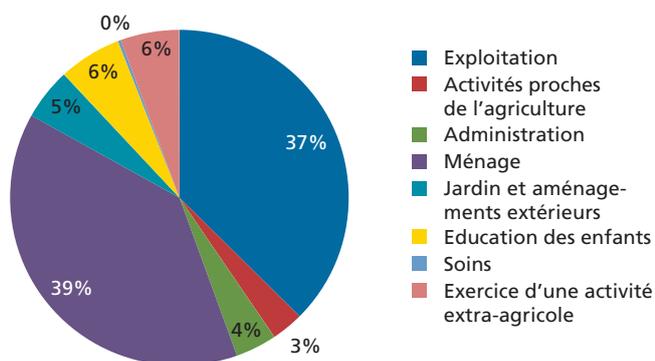


Fig. 2a: Parts des différents secteurs d'activités dans le temps de travail hebdomadaire moyen de la cheffe d'une exploitation à temps plein (total 56 heures)

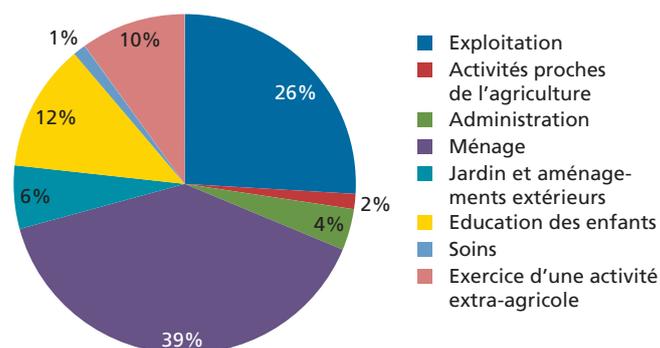


Fig. 2b: Parts des différents secteurs d'activités dans le temps de travail hebdomadaire moyen de la cheffe d'une exploitation à temps partiel (total 62 heures)

fériés. Le temps consacré à des activités qui avaient cours simultanément comme la garde des enfants et la cuisine ne pouvait être attribué qu'à l'une ou l'autre activité ou devait être divisé en deux parts, mais ne pouvait en aucun cas être comptabilisé deux fois. Les loisirs et le travail bénévole n'ont pas été enregistrés. Les temps étaient relevés à dix minutes près, ce qui signifie que les activités plus courtes qui étaient accomplies entretemps n'ont pas été relevées ou ont été attribuées à une autre activité. Pour les remercier de leur participation, les cheffes d'exploitation ont reçu en 2012 une évaluation individuelle et personnelle de leurs enregistrements, même celles qui ont été exclues de l'évaluation finale (rapports de travail en nombre trop réduits ou contenant des erreurs). Par contre, seuls les résultats des groupes ont été publiés.

Caractéristiques des exploitations

La surface agricole utile (terres en propriété et terres louées) exploitée par les cheffes d'exploitation représente en moyenne 12,7 hectares. Par conséquent, les domaines des cheffes d'exploitation ont une surface plus petite que la moyenne des exploitations en Suisse qui était de 18,3 hectares en 2011, année de relevé (OFS 2014). Par contre, le pourcentage d'exploitations biologiques est deux fois plus élevé parmi les cheffes d'exploitation que dans la moyenne suisse (22,5 % contre 10 %).

Les exploitations participant à l'enquête se situent à 42 % dans la région de montagne, à 34 % dans la région de plaine et à 24 % dans la région des collines. Un tiers des domaines gérés par des cheffes d'exploitation sont des exploitations à plein temps (34 %) et deux tiers des exploitations à temps partiel (66 %). Cela correspond assez précisément aux conditions réelles (USP 2013). Une étude antérieure (Rossier 2009) montre en outre que les domaines gérés par de jeunes cheffes d'exploitation sont souvent de petites structures (moins d'une unité de main-d'œuvre standard) et se situent plus souvent en région de montagne (46,2 %) que les domaines des collègues hommes du même âge (27,3 %).

Les 50 exploitations agricoles étudiées emploient en moyenne 0,8 unité de main-d'œuvre à plein temps et 1,1 à temps partiel. Moins d'un cinquième des exploitations pratique la production laitière (19 %), presque la moitié (46 %) se concentre sur les grandes cultures, l'engraissement ou les vaches-mères. 16 % sont des exploitations qui pratiquent les cultures spéciales comme les fruits, les légumes, les baies ou la vigne. Les 19 % restant sont des exploitations qui combinent différents secteurs d'activités.

Parmi les 50 domaines gérés par des cheffes d'exploitation ayant participé à l'enquête, 76,4 % se situent en Suisse alémanique, 16,4 % en Suisse romande et 7,2 % dans la partie italophone des cantons du Tessin et des Grisons. Cette distribution correspond approximativement à celle de l'en-

Secteurs d'activités et activités relevées

Exploitation: travaux à l'intérieur de la ferme (travaux à l'étable, y compris rénovations, réparations, entretien etc.), travaux à l'extérieur de la ferme (travaux des champs, y compris clôtures, travaux relatifs aux bois etc.), conditionnement des produits pour le commerce/l'industrie

Activités proches de l'agriculture: vente directe (à la ferme, aux marchés hebdomadaires, etc.), agrotourisme (vacances à la ferme, aventure sur le paille etc.), événements à la ferme / restauration (service traiteur, buvette, café à la ferme) etc.

Administration (travaux administratifs pour l'exploitation et le ménage): comptabilité, déclaration d'impôt, courrier, opérations bancaires etc.

Ménage: entretien du linge et des vêtements, entretien de la maison, repas (y compris courses, rangement de la cuisine etc.), chauffage et autres

Jardinage et travaux d'aménagement extérieur (peuvent faire partie du ménage, de l'exploitation, de la production proche de l'agriculture ou encore des loisirs)

Famille: éducation (garde des enfants), soins (adultes âgés et malades)

Activités annexes/non-agricoles: exercice d'une activité extra-agricole, mandats rémunérés

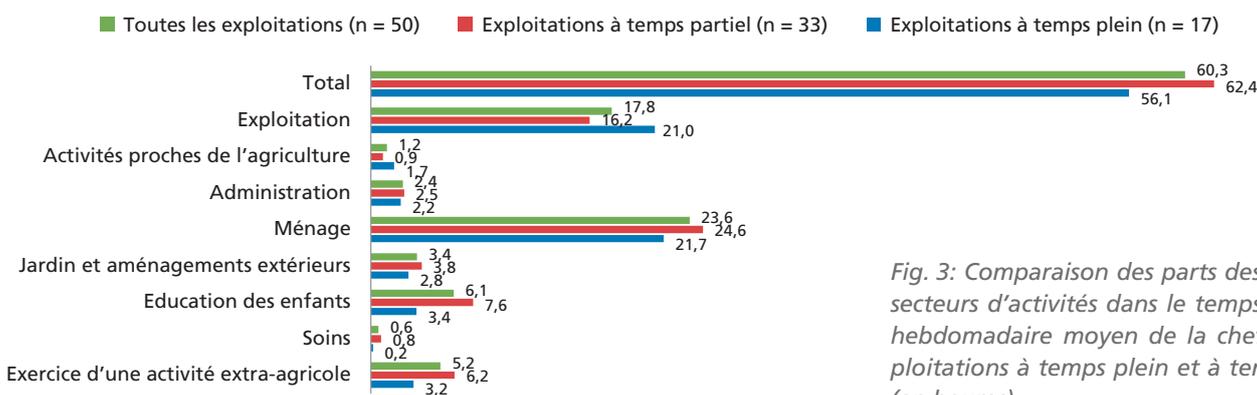


Fig. 3: Comparaison des parts des différents secteurs d'activités dans le temps de travail hebdomadaire moyen de la cheffe des exploitations à temps plein et à temps partiel (en heures)

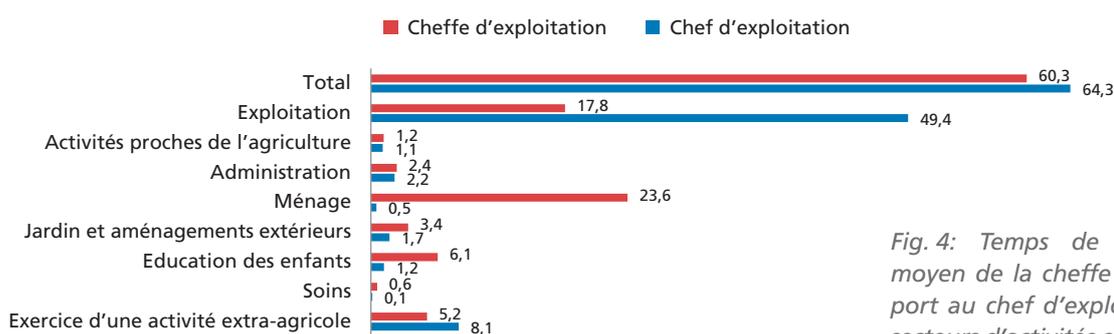


Fig. 4: Temps de travail hebdomadaire moyen de la cheffe d'exploitation par rapport au chef d'exploitation dans différents secteurs d'activités en 2011 (en heures)

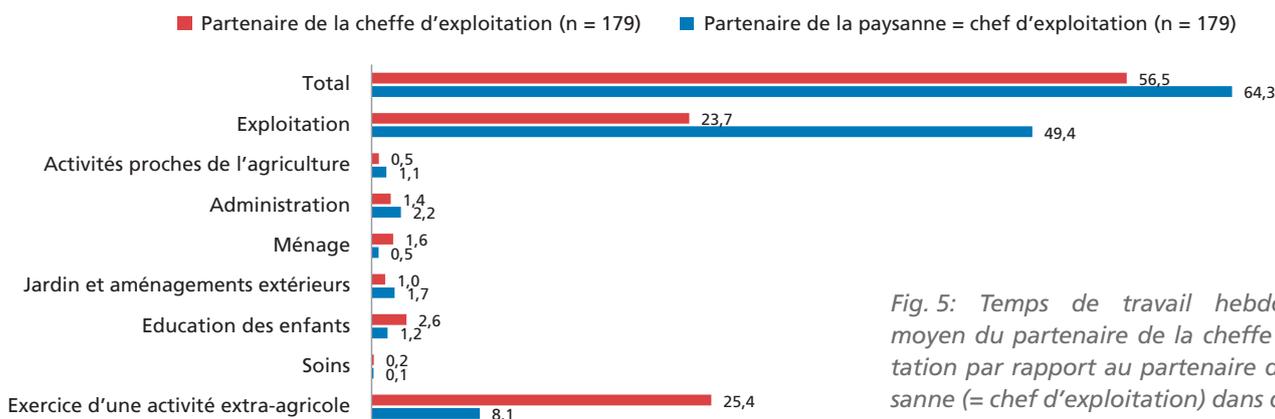


Fig. 5: Temps de travail hebdomadaire moyen du partenaire de la cheffe d'exploitation par rapport au partenaire de la paysanne (= chef d'exploitation) dans différents secteurs d'activités en 2011 (en heures)

semble des exploitations agricoles en Suisse: 78 % se trouvent en Suisse alémanique, 20 % en Suisse romande et 2 % dans la région italophone.

Caractéristiques des cheffes d'exploitation

Les 50 cheffes d'exploitation de l'enquête budget-temps ont en moyenne 49 ans, la plus jeune participante avait 33 ans et la plus âgée 68 ans. 20 % d'entre elles avaient moins de 40 ans, 30 % avaient entre 40 et 50 ans, 36 % avaient entre 50 et 60 ans et enfin 14 % avaient plus de 60 ans. L'âge de leurs partenaires n'est pas connu. 71 % des cheffes d'exploitation sont d'origine paysanne et 29 % d'origine non paysanne. Par conséquent, près d'un tiers des cheffes d'exploitation agricoles sont des nouvelles venues et n'ont pas repris leur exploitation au sein de leur famille. La taille moyenne du ménage est de 3,9 personnes, dont 1,8 enfants. La question de la formation a d'une part dis-

tingué la formation primaire d'une éventuelle formation secondaire et d'autre part, la formation agricole des formations non agricoles. Seules 12 % des cheffes d'exploitation participantes ont suivi une formation agricole (agricultrice CFC ou paysanne avec BF). C'est la preuve que les femmes suivent d'autres voies professionnelles avant de diriger et de gérer une exploitation agricole.

A la question de la formation initiale, deux tiers des cheffes d'exploitation ont indiqué une formation non agricole. Le cursus professionnel des cheffes d'exploitation dans le domaine non agricole est très varié et va de l'aide-soignante à l'institutrice de primaire. Le principal groupe des professions non agricoles est celui des horticultrices (11 %), suivi par celui des employées de commerce (8 %). 14 % des cheffes d'exploitation n'ont aucune formation (initiale). Une cheffe d'exploitation a suivi une formation secondaire dans l'agriculture à temps partiel et une autre a passé le brevet fédéral de paysannes.

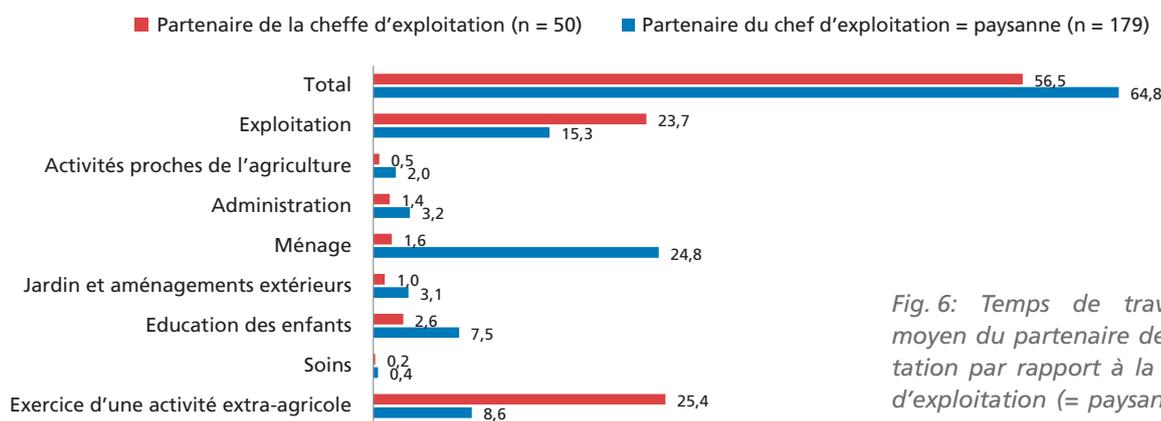


Fig. 6: Temps de travail hebdomadaire moyen du partenaire de la cheffe d'exploitation par rapport à la partenaire du chef d'exploitation (= paysanne) dans différents secteurs d'activités en 2011 (en heures)

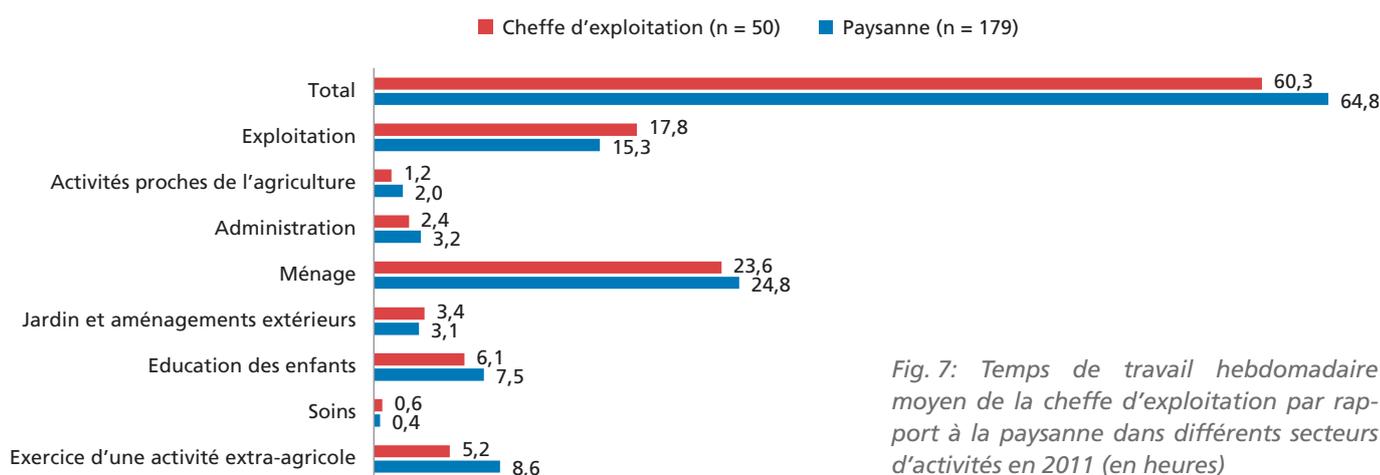


Fig. 7: Temps de travail hebdomadaire moyen de la cheffe d'exploitation par rapport à la paysanne dans différents secteurs d'activités en 2011 (en heures)

Résultats

L'évaluation de l'enquête budget-temps reposait sur un total de 2110 rapports de travail (jours de référence) établis par 50 cheffes d'exploitation. Les 1758 jours de référence étaient des jours ouvrables (83 %) et 352 étaient des dimanches et jours fériés (17 %). Le temps de travail relevé comprend également les vacances, les jours de maladie, de formation professionnelle et continue et tout autre événement particulier survenant les jours de référence. Toutes les cheffes d'exploitation participant à l'enquête avaient un partenaire, mais il n'y avait pas forcément d'autres personnes présentes à la ferme. Le temps de travail relevé ne dit rien de la qualité et de l'efficacité avec laquelle une activité est accomplie. Le temps de travail moyen par semaine a été calculé à partir du total de six jours ouvrables et d'un dimanche ou jour férié. Les comparaisons du budget-temps des cheffes d'exploitation et de leurs partenaires avec celui des paysannes et de leurs partenaires font référence à une analyse précédente de l'enquête budget-temps (Rossier et Reissig 2014).

Temps de travail de la cheffe d'exploitation

En 2011, le temps de travail de la cheffe d'exploitation est en moyenne de 60 heures par semaine (fig. 1). En moyenne des 50 exploitations de l'enquête, les cheffes d'exploitation consacrent 18 heures chaque semaine à l'exploitation, près de 2,5 heures à l'administration, une bonne heure aux activités proches de l'agriculture (comme la vente directe) ainsi que cinq heures à une activité extra-agricole. Les

34 heures restantes sont dédiées au ménage, à la garde des enfants, au soin de personnes âgées ou d'adultes malades, ainsi qu'aux travaux de jardinage et d'aménagement extérieur. Par conséquent, une cheffe d'exploitation agricole consacre en moyenne plus de la moitié de son temps (56 %) au ménage et à la famille. L'exploitation agricole occupe en moyenne à peine un tiers du budget-temps total de la cheffe d'exploitation (30 %) et n'arrive qu'en deuxième position après le ménage (39%).

Le temps de travail du partenaire de la cheffe d'exploitation est d'environ 56 heures par semaine, soit environ quatre heures de moins que la cheffe d'exploitation. Ses occupations sont axées sur l'exercice d'une activité extérieure et sur le travail dans l'exploitation. Ces activités occupent à elles deux déjà 87 % de son temps de travail: il consacre en moyenne 25 heures par semaine à l'exercice d'une activité extra-agricole et près de 24 heures à l'exploitation. Par conséquent, le partenaire de la cheffe d'exploitation travaille plus d'heures sur le domaine que la cheffe d'exploitation elle-même. Le temps qu'il consacre à l'administration (1,4h), aux activités proches de l'agriculture (0,5h) ainsi qu'aux travaux de jardinage et d'aménagement extérieur (1h) représente environ trois heures au total. Il ne lui reste donc en moyenne que 4,4 heures par semaine pour la famille et le ménage.

Le temps de travail que les cheffes d'exploitation consacrent au domaine peut varier considérablement, selon que l'exploitation est à temps complet ou à temps partiel (fig. 2a et b). Une comparaison du temps de travail

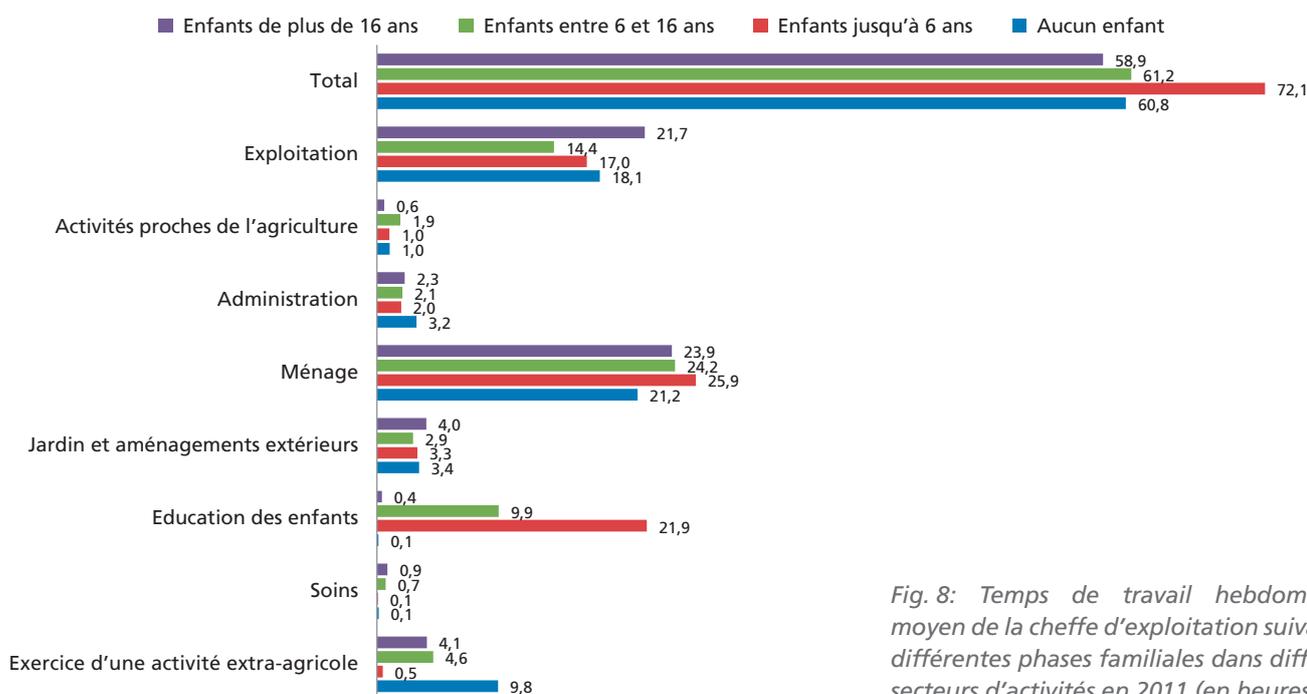


Fig. 8: Temps de travail hebdomadaire moyen de la cheffe d'exploitation suivant les différentes phases familiales dans différents secteurs d'activités en 2011 (en heures)

moyen des cheffes d'exploitation à temps complet avec celui des cheffes d'exploitation à temps partiel met à jour des différences significatives pour toutes les activités, hormis l'administration. Les différences les plus marquées concernent le temps consacré à l'exploitation, au ménage et aux activités extra-agricoles (fig. 3). Les cheffes des exploitations à temps complet investissent un peu plus de temps dans l'exploitation (21,0h) que les cheffes d'exploitation à temps partiel (16,2h) et un peu moins dans le ménage (21,7h contre 24,6h). Par conséquent, le temps passé au ménage occupe toujours la première place, dans les exploitations à plein temps comme à temps partiel. Par contre les cheffes des exploitations à plein temps consacrent deux fois moins de temps à l'éducation des enfants et à l'exercice d'une activité extra-agricole que celles des exploitations à temps partiel.

Les cheffes d'exploitation maîtrisent des tâches multiples

La comparaison du temps de travail moyen d'une cheffe d'exploitation avec celui d'un chef d'exploitation souligne quelques différences essentielles dans différents secteurs d'activités (fig. 4). Le temps de travail hebdomadaire moyen des cheffes d'exploitation d'un total de 60 heures est comparable à celui du chef d'exploitation (64h). Mais tandis que le chef d'exploitation consacre en moyenne près de 50 heures par semaine à l'exploitation agricole, les cheffes d'exploitation n'y consacrent que 18 heures hebdomadaires. D'un côté, les cheffes d'exploitation se limitent parfois à la direction de l'exploitation et laissent les travaux pratiques à d'autres unités de main-d'œuvre. D'un autre côté, les cheffes d'exploitation consacrent environ 24 heures par semaine au ménage alors que les chefs d'exploitation n'y passent qu'une heure à peine. L'enquête budget-temps montre clairement que les cheffes d'exploitation doivent manager simultanément le domaine, le ménage et la famille, tandis que les chefs d'exploitation ne sont pas confrontés à ces multiples charges (cf. également Thalmann 2014).

Les partenaires investissent peu de temps dans le ménage

Dans une exploitation agricole familiale, les partenaires, hommes ou femmes, des chef/fes d'exploitation jouent un rôle particulièrement important. Quelle contribution les partenaires des cheffes d'exploitation leur apportent-ils et dans quel secteur d'activité ?

Premièrement, comparons les partenaires des cheffes d'exploitation aux partenaires des paysannes (= chef d'exploitation): les chefs d'exploitation travaillent en moyenne près de huit heures de plus que les partenaires des cheffes d'exploitation (64,3 contre 56,5h/semaine). Différents points forts se cristallisent au niveau des activités (fig. 5): les partenaires des cheffes d'exploitation consacrent plus de temps (25,4h) à une activité extra-agricole que les chefs d'exploitation (8,1h). Ils s'engagent néanmoins largement dans l'exploitation de leur épouse (23,7h). Le temps de travail consacré au ménage n'en reste pas moins tout aussi limité chez les partenaires des cheffes d'exploitation que chez les partenaires des paysannes (= chefs d'exploitation) (1,6 resp. 0,5h).

L'enquête indique des différences similaires en ce qui concerne le temps de travail hebdomadaire entre les partenaires hommes des cheffes d'exploitation et les partenaires femmes des chefs d'exploitation, les paysannes (56,5h contre 64,8h). Le temps consacré par les partenaires des cheffes d'exploitation à l'exercice d'une activité extra-agricole est trois fois plus élevé que celui des paysannes (8,6h). La différence la plus importante concerne toutefois de nouveau le temps passé au ménage (fig. 6).

La cheffe d'exploitation est aussi paysanne

L'enquête budget-temps montre clairement que les cheffes d'exploitation et les paysannes ont beaucoup en commun. Dans l'ensemble, les cheffes d'exploitation travaillent 60,3 heures par semaine selon les relevés de budget-temps, soit en moyenne 4,5 heures de moins que les paysannes (64,8h). Elles travaillent certes plus dans l'exploitation (+2,5h), mais consacrent moins de temps au ménage

(-1,2h), à l'éducation des enfants (-1,4h) et à l'exercice d'une activité extra-agricole (-3,4h). D'un point de vue qualitatif (direction et planification de l'exploitation), il existe certainement des différences entre le travail des cheffes d'exploitation et celui des paysannes, mais elles ne peuvent pas être identifiées sur la base d'une enquête budget-temps. Tout comme la paysanne, la cheffe d'exploitation doit s'occuper elle-même du ménage et de la famille (fig. 7).

L'influence des enfants (phase familiale)

Les enfants ont une influence sur le travail des paysannes dans l'exploitation (Rossier 1992). Nous partons du principe que le travail des cheffes d'exploitation est lui aussi influencé par la présence ou non d'enfants et par leur âge. Les ménages des exploitations participant à l'enquête ont été répartis en quatre phases familiales suivant l'âge du plus jeune enfant (cf. encadré). Ce regroupement par phase familiale s'est avéré utile dans de précédentes études sur le travail des femmes dans l'agriculture (Steinmann et Matasci-Brüngger 1974, Rossier 1992 et 1996, Rossier et Reissig 2014). Par contre, on ne sait pas combien chaque phase familiale comprend de ménages agricoles. Nous pouvons donc seulement parler des conséquences des différentes phases familiales sur les diverses activités des cheffes d'exploitation, mais nous ne pouvons rien dire sur la distribution des phases familiales dans l'univers statistique des exploitations familiales paysannes en Suisse.

Phases familiales

Les 50 domaines des cheffes d'exploitation ont été répartis dans les catégories suivantes:

- **Ménages sans enfants** (12 ménages), 50 % d'exploitations à temps plein et 50 % d'exploitations à temps partiel
- **Ménages avec enfants en bas âge**, le plus jeune ayant moins de 6 ans (6 ménages), 14 % d'exploitations à temps plein et 86 % d'exploitations à temps partiel
- **Ménages avec enfants scolarisés**, le plus jeune ayant entre 6 et 16 ans (17 ménages), 18 % d'exploitations à temps plein et 82 % d'exploitations à temps partiel
- **Ménages avec enfants adultes**, le plus jeune ayant plus de 16 ans (15 ménages), 48 % d'exploitations à temps plein et 52 % d'exploitations à temps partiel

Le temps de travail total des cheffes d'exploitation varie suivant la phase familiale (fig. 8). Le temps de travail hebdomadaire des cheffes d'exploitation qui ont des enfants en bas âge est de 72 heures, ce qui est le niveau le plus élevé. Cette situation est due à la charge de travail importante liée à la garde des enfants de cet âge, qui avec 22 heures environ représente presque un tiers du temps de travail de la cheffe d'exploitation. Tandis que le temps de travail consacré au ménage varie peu dans les différentes phases familiales, il en va différemment pour les autres activités. Ainsi, le temps de travail consacré à une activité extra-agricole est à son maximum chez les cheffes d'exploitation sans enfants. Dans la phase familiale sans enfants ou avec des enfants adultes, les cheffes d'exploitation investissent également plus de temps dans l'exploita-

tion que dans les phases avec enfants. Cela vient du fait que la cheffe d'exploitation n'a souvent pas de partenaire à ses côtés, qui la déchargerait des tâches du ménage et de l'éducation des enfants, comme le fait la partenaire du chef d'exploitation.



Conclusion

Les enquêtes budget-temps permettent notamment d'illustrer les différences spécifiques liées aux sexes dans le travail productif et reproductif. Un budget-temps permet d'identifier les principales caractéristiques et défis de certains groupes sociaux comme ici celui des cheffes d'exploitation. Par contre, un budget-temps ne permet pas de dire comment les cheffes d'exploitation perçoivent leur rôle, et si elles assument des responsabilités opérationnelles ou stratégiques dans l'exploitation. Les partenaires des cheffes d'exploitation investissent par exemple 24 heures de plus par semaine dans le domaine que les cheffes d'exploitation elles-mêmes (18h).

Le budget-temps des cheffes d'exploitation agricoles est comparable à celui des paysannes. Les cheffes d'exploitation ne peuvent pas compter sur un soutien majeur de leur partenaire dans le ménage. C'est aussi ce qui les distingue des chefs d'exploitation hommes et de leurs partenaires. Les cheffes d'exploitation gèrent en majorité des domaines à temps partiel, ce qui explique que le temps de travail passé dans l'exploitation soit souvent plus réduit.

Suivant la phase familiale, il peut être difficile de combiner exploitation et famille. Notamment lorsque les enfants ont moins de six ans, la conduite de l'exploitation représente un défi de taille. Contrairement à leurs collègues hommes (chefs d'exploitation), les cheffes d'exploitation doivent tout gérer, l'exploitation aussi bien que le ménage et la famille. Ces charges multiples, ajoutées au modèle de succession patrilinéaire, sont probablement une des raisons pour lesquelles les femmes ne reprennent pas plus souvent la tête d'une exploitation car le statut de cheffe d'exploitation ne conduit apparemment pas automatiquement à un changement de la répartition des rôles entre hommes et femmes.

Pourtant, il est tout à fait justifié qu'une jeune épouse reprenne le domaine lorsque le chef d'exploitation arrive à 65 ans et qu'il n'a aucun successeur en vue, surtout lorsque la femme a travaillé toute sa vie à la ferme. L'exploitation continue ainsi à pouvoir prétendre aux paiements directs, ce qui évite des pertes de revenus (Clemenz 2014).

Une étude réalisée en Norvège montre que les femmes qui

ont un niveau de formation plus élevé voient davantage d'opportunités pour elles à la ferme grâce à la diversification par le biais de l'agrotourisme ou des prestations sociales, ce qui accroît la probabilité de la reprise des exploitations par des femmes (Heggem 2014).

Pour qu'à l'avenir davantage de femmes dirigent une exploitation agricole en Suisse, il faut que les mentalités changent, et ce pas seulement sur le plan de la succession. Il faut également que de plus en plus de femmes suivent une formation d'agricultrice CFC et postulent sciemment pour la direction d'une exploitation. Outre les connaissances techniques nécessaires, les cheffes d'exploitation doivent se faire confiance. Le soutien de leur partenaire et/ou d'autres personnes et institutions dans les tâches ménagères aide les cheffes d'exploitation à combiner profession et famille. Faire progresser les changements sociaux et structurels est aussi le travail des organisations professionnelles: l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) tout comme l'Union suisse des paysans (USP). Aujourd'hui, les cheffes d'exploitation ne sont pas pris en compte parce que ni l'une, ni l'autre organisation ne répond à leurs préoccupations.

Remerciements

La réalisation de l'enquête budget-temps a été cofinancée par le Fonds national suisse dans le cadre du projet «Genres, générations et égalités en agriculture suisse (Agrigenre)» du Programme national de recherche «Égalité entre hommes et femmes» (PNR 60).

Bibliographie

- OFS, 2014. Agriculture suisse – Statistique de poche 2013. Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.
- OFAG, 2012. Rapport agricole 2012. Office fédéral de l'agriculture, Berne.
- Clemenz D., 2014. Frauen übernehmen. UFA-Revue 5, 16–17.
- Contzen S., 2003. Landwirtschaftliche Betriebsleiterinnen – Frauen in einer Männerdomäne. Eine qualitative Untersuchung. Lizentiatsarbeit, Université de Fribourg.
- Droz Y., Miéville-Ott V. & Reysoo F., 2014. L'agriculteur et la paysanne suisses: un couple inégal? Revue suisse de sociologie 40(2), 237–257, Editions Seismo, Zurich.
- Heggem R., 2014. Diversification and Re-feminisation of Norwegian Farm Properties. Sociologia ruralis 54 (4), 438–459.
- Hoffmann C. *et al.* 2013. Motive für Nebenerwerbslandwirtschaft in Deutschland – Fallbeispiel Baden-Württemberg. In: Grenzen der Qualitätsstrategie im Agrarsektor. 41. Jahrestagung der Schweizerischen Gesellschaft für Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie & 23. Jahrestagung der Österreichischen Gesellschaft für Agrarökonomie, 12.–14. Sept 2013, Tagungsband, S. 131–132, ETH Zürich.
- Oedl-Wieser T. & Wiesinger G., 2010. Landwirtschaftliche Betriebsleiterinnen in Österreich. Forschungsbericht Nr. 62. Bundesanstalt für Bergbauernfragen, Wien.
- Rossier R., 1992. Betriebsarbeit der Bäuerin. FAT-Schriftenreihe Nr. 36. Agroscope, Ettenhausen.
- Rossier R., 1996. Arbeitszeitaufwand im bäuerlichen Haushalt. FAT-Schriftenreihe Nr. 42. Agroscope, Ettenhausen.

- Rossier R., Felber P. & Mann S., 2007. Différents aspects de la succession à la ferme. Rapport ART n° 681, Agroscope, Ettenhausen.
- Rossier R. & Wyss B., 2008. Gendered Interest and Motivation of the Younger Generation in Agriculture and Farm Succession. In: Gender Regimes, Citizen Participation and Rural Restructuring Research in Rural Sociology and Development (Hrsg. Ildiko Asztalos Morell & Bettina Bock), Volume 13, 193–216.
- Rossier R., 2009. Zukunftsperspektiven junger landwirtschaftlicher Betriebsleiterinnen in der Schweiz. In: Jahrbuch der Österreichischen Gesellschaft für Agrarökonomie (Edition. T. Oedl-Wieser & I. Darnhofer), Band 18(2), 55–66.
- Rossier R. & Reissig L., 2014. Contribution des paysans aux exploitations familiales agricoles en Suisse. Une enquête budget-temps. Agroscope Transfer N° 21, Agroscope, Ettenhausen.
- USP, 2013. Statistische Erhebungen und Schätzungen über Landwirtschaft und Ernährung 2013. Kapitel 1: Betriebsverhältnisse. Union suisse des paysans, Brugg. Accès: http://www.sbv-usp.ch/fileadmin/sbvuspch/06_Statistik/Betriebsverhaeltnisse/SES_2013_Kapitel_1.pdf [7.5.2015], S. 22.
- Steinmann R. & Matasci-Brüngger A.R., 1978. Arbeitsbeanspruchung und gesellschaftliche Stellung der Bäuerin. FAT-Schriftenreihe Nr. 7. Agroscope, Ettenhausen.
- Thalmann E., 2013. Unter einem Hut: Familie, Hof und Haushalt. Betriebsleiterinnen auf Kurs. UFA-Revue 2, 74–75.

Impressum

Editeur	Agroscope, Tänikon 1, 8356 Ettenhausen, www.agroscope.ch
Renseignements	Ruth Rossier e-mail: ruth.rossier@agroscope.admin.ch
Traduction	Service de traduction Agroscope
Mise en page et impression	Sonderegger Druck AG, Weinfelden
Changements d'adresses	Office fédéral des constructions et logistique OFCL e-mail: verkauf.zivil@bbl.admin.ch
Download	www.agroscope.ch/transfer/fr
Copyright	© Agroscope 2015
ISSN	2296-7222 (print), 2296-7230 (online)